

15ème législature

Question N° : 15714	De M. Fabien Matras (La République en Marche - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Francophonie	Analyse > Francophonie.
Question publiée au JO le : 01/01/2019 Réponse publiée au JO le : 02/04/2019 page : 3031		

Texte de la question

M. Fabien Matras attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la question de la francophonie. Il en est d'une langue comme d'une patrie : pour qu'elle prospère, qu'elle embellisse, pour que s'établisse son influence, il ne faut qu'elle s'apprenne par cœur, mais par le cœur. La langue française est l'héritage de l'esprit unificateur des capétiens, qu'il s'agisse de Louis VII ou de François Ier qui, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, fit du français la langue maternelle de l'État. C'est également un héritage qui se transmet dans le monde. A cet égard, la francophonie est un espace linguistique partagé, propice aux échanges et à l'enrichissement mutuel, vecteur de transmission de la culture française de par le monde. Dans cet esprit, le Président de la République a affirmé lors du sommet de l'Organisation internationale de la francophonie que la francophonie était « une famille aux dimensions de la planète ». Fondée en 1970, l'OIF a largement contribué à la diffusion et à la présence de la langue française dans une aire géographique de plus en plus large. Le Français est en effet la 5ème langue parlée dans le monde avec plus de 300 millions de locuteurs dans le monde. Pourtant, depuis 2011, le budget de l'OIF est en constante baisse. Dans son discours au sommet de l'OIF le Président de la République a affirmé faire de la francophonie un lieu de reconquête, faisant de la langue française une langue de création. A cet égard, Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre dans l'esprit annoncé par le discours du chef de l'État le 11 octobre 2018.

Texte de la réponse

L'ambition de la France pour la Francophonie a été réaffirmée par le Président de la République, qui en a fait une priorité de sa politique multilatérale. La contribution française se traduit par un engagement politique, sa participation aux institutions de la Francophonie est constante et à haut niveau, mais aussi financier. La France est le premier bailleur de fonds de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La mobilisation de la France se manifeste également par une volonté forte du Président de la République de déployer sur le territoire français, dans l'espace francophone, mais aussi en dehors des frontières linguistiques originelles, de nouvelles mesures en adéquation avec les demandes locales. Il a ainsi présenté un plan pour la promotion de la langue française et du plurilinguisme, le 20 mars 2018, à l'Institut de France, et a évoqué, dans une même continuité, une série de nouvelles mesures, le 11 octobre 2018, à Erevan. Depuis l'annonce de ces mesures, le gouvernement a mobilisé des moyens importants pour renforcer la qualité et l'accès à l'éducation, notamment pour les jeunes filles, et en particulier en Afrique subsaharienne. La France a à titre d'exemple augmenté sa contribution au Partenariat mondial pour l'éducation, à hauteur de 200 millions d'euros, pour la période 2018-2020. Pour répondre à la demande croissante d'éducation en français et d'apprentissage du français dans le monde, elle a participé au lancement de plusieurs initiatives comme la création de la plateforme FRED, le déploiement de dispositifs pédagogiques

innovateurs (nouvelle impulsion à l'enseignement bilingue francophone) ou le renforcement des capacités des ministères en charge de l'éducation (programme APPRENDRE). Face à l'augmentation croissante du nombre de francophones dans le monde, le gouvernement soutient les actions de la Francophonie visant à renforcer la place de la langue française comme langue des affaires, d'échanges, mais aussi de création. La France a pour cela participé à la création d'un dictionnaire des francophones, qui sera mis en ligne prochainement, et a débuté le projet de transformation du château de Villers-Cotterêts en un lieu historique de la Francophonie. Enfin, elle a également travaillé au lancement des états généraux du livre en français dans le monde, qui auront lieu en 2019, ainsi qu'à la préparation de la Saison des cultures africaines, qui débutera en 2020. La France continuera à se mobiliser pour accompagner l'OIF qui, grâce à l'arrivée de la nouvelle secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, sera amenée à devenir un acteur de plus en plus important de la diffusion de la langue française et des valeurs francophones.